



VARENNES

AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
RÈGLEMENT D'URBANISME**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le conseil municipal de la Ville de Varennes statuera sur une demande de dérogation mineure au règlement d'urbanisme, telle que présentée au comité consultatif d'urbanisme, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le **11 mars 2024 à compter de 20 h** à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique à Varennes.

Demande numéro 2024-006 – 2612, chemin Charles-Aimé-Geoffrion

La demande vise à régulariser la localisation d'un garage de stationnement en structure isolée sis au 2612, chemin Charles-Aimé-Geoffrion à 4,55 mètres alors que la grille des usages et normes de la zone A-103 prévoit une marge minimale de 10 mètres.

La demande vise le lot 6 224 376 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères, dans la zone A-103.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande ou transmettre par écrit ses commentaires à la directrice adjointe des Services juridiques et greffière d'ici le 11 mars 2024, aux coordonnées suivantes :

**Services juridiques et greffe
VILLE DE VARENNES**
175 rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 1T5
greffe@ville.varennes.qc.ca

Le présent avis est donné en conformité avec l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Varennes ce 22 février 2024.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,

Mylène Rioux, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en le publiant sur le site Internet de la Ville de Varennes en date du 22 février 2024 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varennes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varennes ce 22 février 2024.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,

Mylène Rioux, OMA